



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 84

TROISIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

Conformément au paragraphe 33(9) du *Règlement*, la leader de l'opposition officielle à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le rétablissement du financement accordé aux municipalités pour les transports en commun sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. SWAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 233 — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Insurance Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. MARTIN, M. le *ministre* WHARTON ainsi que MM. NESBITT, LAGASSÉ et MICHALESKI interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ALLUM
ALTEMEYER
BINDLE
CLARKE
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FONTAINE
FRIESEN
GERRARD
GOERTZEN
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
KLASSEN
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
LAMONT
LAMOUREUX
LINDSEY

MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
MARTIN
MAYER
MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
PEDERSEN
REYES
SARAN
SCHULER
SMITH (Point Douglas)
SMITH (Southdale)
SMOOK
SQUIRES
SWAN
TEITSMA
WHARTON
WIEBE
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 46

CONTRE

.....0

TREIZE HEURES TRENTE

M. SMOOK, *président du Comité permanent du développement social et économique*, présente le cinquième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 31 octobre 2018, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 29 — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune (pratiques de chasse sécuritaires et gestion intégrée de la faune)/The Wildlife Amendment Act (Safe Hunting and Shared Management)*;
- projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur les terres domaniales (gestion améliorée des pâturages communautaires et des terres domaniales agricoles)/The Crown Lands Amendment Act (Improved Management of Community Pastures and Agricultural Crown Lands)*;
- projet de loi 36 — *Loi modifiant le Code de la route (conduite avec facultés affaiblies)/The Highway Traffic Amendment Act (Impaired Driving Offences)*;

- projet de loi 223 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*;
- projet de loi 228 — *Loi sur la Journée de sensibilisation aux refuges et aux établissements de secours pour animaux/The Animal Shelter and Rescue Awareness Day Act*.

Composition du Comité :

- M. le *ministre* CULLEN;
- M. le *ministre* EICHLER;
- M^{me} FONTAINE
- M^{me} KLASSEN;
- M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M. PIWNIUK (vice-président);
- M^{me} SMITH (Point Douglas);
- M. SMOOK (président);
- M^{me} la *ministre* SQUIRES;
- M. WISHART;
- M. WOWCHUK.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu dix exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 29 — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune (pratiques de chasse sécuritaires et gestion intégrée de la faune)/The Wildlife Amendment Act (Safe Hunting and Shared Management)* :

Scott Phillips	Municipalités en zone agricole
Cameron Neurenberg	Particulier
Archie McPherson	Préfet de la région de Westman
Michelle Assailly	Particulier
Joseph Maud	Premières Nations et territoire du Traité n° 2
Cornell McLean, Chef	Premières Nations du lac Manitoba
Cindy McKay	Particulier
Brian Kotak	Manitoba Wildlife Federation
Jimmy Thunder	Assembly of Manitoba Chiefs
Jeremy McKay	Particulier

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur les terres domaniales (gestion améliorée des pâturages communautaires et des terres domaniales agricoles)/The Crown Lands Amendment Act (Improved Management of Community Pastures and Agricultural Crown Lands)* :

Dean Harder	Syndicat national des cultivateurs — Manitoba
Brian Lemon	Manitoba Beef Producers
Christian Artuso	Études d'Oiseaux Canada

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 223 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act* :

Manoj Nowrang	Particulier
D ^{re} Mary LeMaître	Particulier
Michelle Scott et Breanne Hepp (avec le consentement du Comité)	Centre Ma Mawi Wi Chi Itata

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 228 — *Loi sur la Journée de sensibilisation aux refuges et aux établissements de secours pour animaux/The Animal Shelter and Rescue Awareness Day Act* :

Kevin Toyne	Winnipeg Humane Society
Katie Powell	Save A Dog Network Canada

Exposés écrits :

Le Comité a reçu cinq exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 29 — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune (pratiques de chasse sécuritaires et gestion intégrée de la faune)/The Wildlife Amendment Act (Safe Hunting and Shared Management)* :

Joe Masi	Association des municipalités du Manitoba
Tom Teichroeb	Manitoba Beef Producers
Michel Leclaire	The Wildlife Society, section manitobaine
James Battershill	Keystone Agricultural Producers
Pam Robins	Function Four Ltd.

Le Comité a reçu cinq exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act* :

James Battershill	Keystone Agricultural Producers
Lynne Fernandez	Centre canadien de politiques alternatives
Barry Ross	Association of Manitoba Community Pastures
Duncan Morrison	Manitoba Forage and Grassland Association
Katherine Storey	Particulier

Projets de loi étudié dont il a été fait rapport :

(N^o 29) — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune (pratiques de chasse sécuritaires et gestion intégrée de la faune)/The Wildlife Amendment Act (Safe Hunting and Shared Management)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 35) — *Loi modifiant la Loi sur les terres domaniales (gestion améliorée des pâturages communautaires et des terres domaniales agricoles)/The Crown Lands Amendment Act (Improved Management of Community Pastures and Agricultural Crown Lands)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 36) — *Loi modifiant le Code de la route (conduite avec facultés affaiblies)/The Highway Traffic Amendment Act (Impaired Driving Offences)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 223) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 228) — *Loi sur la Journée de sensibilisation aux refuges et aux établissements de secours pour animaux/The Animal Shelter and Rescue Awareness Day Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. SMOOK, le rapport du Comité est déposé.

M. NESBITT, *président du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé*, présente le deuxième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 31 octobre 2018, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 216 — *Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act*;
- projet de loi 230 — *Loi sur la Journée de sensibilisation à l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale/The Fetal Alcohol Spectrum Disorder Awareness Day Act*.

Composition du Comité :

- M. ALLUM;
- M. GERRARD;
- M^{me} GUILLEMARD
- M. HELWER;
- M. ISLEIFSON;
- M. LINDSEY;
- M. MICHALESKI;
- M. NESBITT (président);
- M. le *ministre* PEDERSEN;
- M. SWAN.

Le Comité a élu M. ISLEIFSON à la vice-présidence.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu sept exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 216 — *Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act* :

Kristen Hardy	Particulier
Angie Herrera	Particulier
Debbie Mintz	Particulier
Isha Khan	Commission des droits de la personne du Manitoba
Alex Edye Mazowita (avec le consentement du Comité)	Particulier
Samantha Rayburn-Trubyk	Particulier
Lindsey Mazur	Manitobans Against Weight Stigma

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 230 — *Loi sur la Journée de sensibilisation à l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale/The Fetal Alcohol Spectrum Disorder Awareness Day Act* :

Debbie Cielen	FASD Life's Journey Inc.
D ^r Ab Chudley	Particulier

Exposés écrits :

Le Comité a reçu huit exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 216 — *Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act* :

Alexander Edye-Mazowita	Particulier
Ian Patton	Obésité Canada
Kaileigh Tod	Particulier
Laura Elliott	Particulier
Melissa Flick	Particulier
Shirin Moossavi	Obésité Canada — étudiant et nouveau professionnel, chapitre du Manitoba
Kristy Wittmeir	Particulier
Jocelyn Greenwood	Particulier

Le Comité a reçu quatre exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 230 — *Loi sur la Journée de sensibilisation à l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale/The Fetal Alcohol Spectrum Disorder Awareness Day Act* :

Carie McIntosh	Manitoba FASD Coalition
Joanne Wyman	The Pas and Area FASD Committee
Lisa Balcaen et autres	FASD Family Network, conseil consultatif
Maraleigh Short	Touchstone FASD Program

Projet de loi étudié dont il a été fait rapport :

(N^o 230) — *Loi sur la Journée de sensibilisation à l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale/The Fetal Alcohol Spectrum Disorder Awareness Day Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Projet de loi étudié dont il n'a pas été fait rapport :

(N^o 216) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act*

Sur la motion de M. NESBITT, le rapport du Comité est déposé.

M. le *ministre* SCHULER dépose :

le rapport annuel du ministère de l'Infrastructure pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;
(Document parlementaire n° 108)

le rapport annuel de l'organisme Terres domaniales et acquisition foncière pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018.
(Document parlementaire n° 109)

M. le *ministre* FIELDING dépose les comptes publics de la province du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (volume 2 — Addenda).
(Document parlementaire n° 110)

M^{me} SQUIRES, *ministre responsable de la Condition féminine*, fait une déclaration au sujet du Mois de la prévention de la violence familiale.

M^{mes} FONTAINE et LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M^{me} MORLEY-LECOMTE, MM. MARCELINO (Tyndall Park) et REYES, M^{me} LAMOUREUX ainsi que M. LAGASSÉ font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur sa décision de fermer la salle d'urgence de l'Hôpital Seven Oaks de sorte que les familles et les aînés du nord de Winnipeg et des environs aient accès à des services de soins de santé de qualité en temps opportun. (M. Navarro, R. Geli, R. Sacrao et autres)

M. FLETCHER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que le site de l'aréna Vimy ne serve pas de centre de désintoxication et à ce que les terres publiques longeant le ruisseau Sturgeon et servant de parc et de site récréatif à l'intention du public (notamment en tant que partie importante du sentier Sturgeon Creek Greenway et de l'écosystème du ruisseau Sturgeon) conserve la désignation actuelle de zonage loisirs et parcs PR2 accordée au 255, avenue Hamilton, soit l'emplacement de l'aréna Vimy, et à entretenir ces terres afin qu'elles demeurent ainsi désignées. (M. Sicotte, K. Leblanc, M. Watters et autres)

M. WIEBE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur sa décision de fermer la salle d'urgence de l'Hôpital Concordia de sorte que les familles et les aînés du nord-est de Winnipeg et des environs aient accès à des services de soins de santé de qualité en temps opportun.

L'Assemblée convient d'examiner les amendements à l'étape du rapport proposés de MM. ALTEMEYER, puis ceux de M. GERRARD et ensuite ceux de M. PEDERSEN, lesquels visent le projet de loi 16 — *Loi sur la mise en œuvre du Plan vert et climatique/The Climate and Green Plan Implementation Act*, plutôt que de les examiner dans l'ordre dans lequel ils ont été déposés.

Conformément au paragraphe 139(11) du *Règlement*, le député de Wolseley demande la tenue d'un seul débat portant sur ses premier, troisième, quatrième et cinquième amendements à l'étape du rapport visant le projet de loi 16.

Il est donné lecture du point de l'ordre du jour prévoyant l'examen à l'étape du rapport des amendements apportés au projet de loi 16 — *Loi sur la mise en œuvre du Plan vert et climatique/The Climate and Green Plan Implementation Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

M. ALTEMEYER propose que le projet de loi 16 soit amendé par substitution, à la définition de « compte d'épargne carbone » figurant à l'article 1 de l'annexe A, de ce qui suit :

« compte d'épargne et de dépenses liées au carbone » Le compte d'épargne et de dépenses liées au carbone établi en vertu de l'article 5. ("carbon savings and expenses account")

M. ALTEMEYER propose que le projet de loi 16 soit amendé, dans l'alinéa 4(3)b de l'annexe A, par adjonction, après « épargne », de « et de dépenses liées au ».

M. ALTEMEYER propose que le projet de loi 16 soit amendé, dans le paragraphe 5(1) de l'annexe A :

- a) dans le titre et dans le texte, par adjonction, après « épargne », de « et de dépenses liées au »;
- b) par substitution, à « des émissions de gaz à effet de serre obtenues au cours des périodes quinquennales précédentes, ces réductions y étant comparées », de « et des augmentations des émissions de gaz à effet de serre constatées au cours des périodes quinquennales précédentes relativement ».

M. ALTEMEYER propose que le projet de loi 16 soit amendé, dans le paragraphe 6(3) de l'annexe A :

- a) dans le titre et dans le texte, par adjonction, après « épargne », de « et de dépenses liées au »;
- b) par adjonction, après « réduction », de « nette ».

Il s'élève un débat.

MM. ALTEMEYER, GERRARD et FLETCHER interviennent. Les amendements visant l'article 1 [annexe A], l'alinéa 4(3)b [annexe A], le paragraphe 5(1) [annexe A] ainsi que le paragraphe 6(3) [annexe A], mis aux voix, sont rejetés à la majorité.

M. ALTEMEYER propose que le projet de loi 16 soit amendé dans le paragraphe 4(1) de l'annexe A, par adjonction, à la fin, de « Les objectifs sont exprimés sous forme d'émissions annuelles totales au Manitoba chaque année civile. ».

Il s'élève un débat.

MM. ALTEMEYER, GERRARD et FLETCHER interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

M. ALTEMEYER propose que le projet de loi 16 soit amendé, dans le paragraphe 7(2) de l'annexe A :

- a) dans l'alinéa a), par adjonction, après « visée », de « , ventilée par secteur selon l'inventaire national des gaz à effet de serre »;
- b) dans l'alinéa d), par adjonction, après « réduction », de « nette »;
- c) par adjonction, après l'alinéa d), de ce qui suit :
 - e) les augmentations totales d'émissions de gaz à effet de serre ventilées par secteur.

Il s'élève un débat.

MM. ALTEMEYER, GERRARD et FLETCHER interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

M. ALTEMEYER propose que le projet de loi 16 soit amendé par adjonction, après le paragraphe 9(2) de l'annexe A, de ce qui suit :

Rencontres obligatoires

9(3) Le ministre rencontre le conseil au moins six fois chaque année.

Il s'élève un débat.

M. ALTEMEYER, GERRARD et FLETCHER interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

M. ALTEMEYER propose que le projet de loi 16 soit amendé par adjonction, après l'article 16 de l'annexe B, de ce qui suit :

Affectation des recettes

16.1 Les recettes sont affectées au Fonds vert et climatique du Manitoba maintenu en application de la *Loi sur le Plan vert et climatique*.

Il s'élève un débat.

MM. ALTEMEYER, GERRARD et FLETCHER interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

Conformément au paragraphe 139(11) du *Règlement*, le député de River Heights demande la tenue d'un seul débat portant sur ses deuxième, troisième et cinquième amendements à l'étape du rapport visant le projet de loi 16.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

La présidente,

Myma Driedger